



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, art. 31

Établi le : 23.09.2019

Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**

Date de révision : 23.09.2019

Valable à partir du : 01.10.2019

Version : 1 Remplace la version : -

N° FDS : F08705 - F08706 - F08707

1. Désignation de la substance/du mélange et de la société/ de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisation de la substance/du mélange :

Asphalte de réparation réactif pour la réparation des dommages sur les routes en asphalte «à froid» sans chauffage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Prodo SA

Rue / Case postale

Route de l'Industrie 78

Désignation du pays/ Code postal / Ville

CH-1564 Domdidier

Téléphone / Télécopie

+41 (0) 26 676 92 00 / +41 (0) 26 676 92 09

Contact pour renseignements techniques

Laboratoire CTW

Téléphone / e-mail

+41 (0) 61 467 65 60 / e-mail : paul.waldvogel@ctwmutterz.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, CH-8028 Zurich, +41(0)44 251 51 51 / Numéro abrégé : **145**

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Indications relatives à des dangers particuliers pour l'homme :

Le produit est classé comme inoffensif pour l'homme.

Indications relatives à des dangers particuliers pour l'environnement :

Le produit est classé comme non dangereux pour l'environnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon les directives CEE :

Le produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément aux directives CE / GefStoffV.

2.3 Autres dangers

Aucun connu



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, art. 31

Établi le : 23.09.2019
Date de révision : 23.09.2019
Valable à partir du : 01.10.2019
Version : 1

Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**

N° FDS : F08705 - F08706 - F08707

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : mélange à froid durcissant de manière réactive

Composants dangereux : le produit ne contient aucune quantité de substances dangereuses déterminante pour la classification.

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales : retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas d'inhalation : en cas de troubles, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas de contact avec les yeux : rincer les yeux ouverts pendant 15 minutes avec de l'eau courante. Si des troubles apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indications relatives à des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : eau à grand jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Lors de la combustion, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent se former.

5.3 Indications relatives à la lutte contre l

Procédures spéciales en cas d'incendie :
Aucune procédure spéciale requise.

Équipement de protection spécial dans la lutte contre les incendies :
Utiliser des appareils respiratoires indépendants de la circulation de l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale requise.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, art. 31

Établi le : 23.09.2019

Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**

Date de révision : 23.09.2019

Valable à partir du : 01.10.2019

Version : 1 Remplace la version : -

N° FDS : F08705 - F08706 - F08707

6.2 Précautions concernant la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les canalisations, les eaux de surface ou la nappe phréatique.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec une pelle et éliminer.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations concernant une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Pour obtenir des informations sur les équipements de protection personnelle, consulter le chapitre 8.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications relatives à la protection contre les incendies et les explosions :

Observer les règles générales de protection anti-incendie en matière d'exploitation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage tout en tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : stocker dans des récipients hermétiques, dans un endroit sec et frais.

Exigences concernant les locaux de stockage et les conteneurs : garder le matériel dans des récipients fermés, durcit à l'air.

Indications pour stockage commun : non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage : aucune

Classification selon le règlement sur la sécurité des exploitations (BetrSichV) : -

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Limitation et contrôle de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas de quantités importantes de substances dont les valeurs limites liées au lieu de travail doivent être surveillées.

Liste de VME (valeurs moyennes d'exposition) : non applicable

8.2 Limitation et contrôle de l'exposition

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des boissons, des aliments et des aliments pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés et trempés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire : non applicable

Protection des mains : gants de protection

Protection du corps : vêtements de protection standard.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, art. 31

Établi le : 23.09.2019 Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**
Date de révision : 23.09.2019
Valable à partir du : 01.10.2019
Version : 1 Remplace la version : -

N° FDS : F08705 - F08706 - F08707

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect

Aspect: mélange solide, granuleux
Couleur: noir
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Valeur du pH à 20 °C: non applicable

Changement d'état

Point/plage de fusion : non applicable
Point/plage d'ébullition : non applicable

Point d'inflammation : non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux) : non applicable

Température d'inflammation : non déterminé

Température de décomposition : non déterminé

Explosivité : Le produit est non explosif.

Limites d'explosion :

Inférieure : non déterminé
Supérieure : non déterminé

Pression de vapeur à 20 °C : non déterminé

Densité à 20 °C: env. 2 - 2,5 g/cm³

Densité relative : non déterminé

Densité de vapeur : non déterminé

Vitesse d'évaporation : non déterminé

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau : insoluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : non déterminé

Viscosité :

Dynamique : non applicable
Cinématique : non applicable

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, art. 31

Établi le : 23.09.2019

Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**

Date de révision : 23.09.2019

Valable à partir du : 01.10.2019

Version : 1 Remplace la version : -

N° FDS : F08705 - F08706 - F08707

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas pertinent

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : le produit n'est pas très toxique.

Toxicité subaiguë à chronique : le produit n'est toxique ni de façon subaiguë ni de façon chronique.

Corrosion, irritation et sensibilisation : non corrosif, irritant ou sensibilisant.

Propriétés cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ou tératogènes : le produit n'a aucune de ces propriétés.

11.2 Autres informations

La classification a été effectuée selon la méthode de calcul de la directive sur les préparations dangereuses.

12. Informations relatives à l'environnement

12.1 Toxicité

Le produit a été classé comme non écotoxique selon la méthode de calcul.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une évaluation PBT / vPvB n'est pas disponible.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, art. 31

Établi le : 23.09.2019 Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**
Date de révision : 23.09.2019
Valable à partir du : 01.10.2019
Version : 1 Remplace la version : -

N° FDS : F08705 - F08706 - F08707

12.6 Autres effets néfastes

Catégorie de pollution des eaux nwg (règle de calcul pour préparations WwWws)

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : ne pas jeter avec les ordures ménagères ou dans les égouts, remettre à des collecteurs de déchets spéciaux.

Emballage : élimination conformément à la réglementation officielle.

Code de déchet : EN Catalogue de déchets 17 03 02

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon ADR / RID et ne nécessite pas d'étiquetage.

14.2 Description des marchandises

ADR, IMDG, IATA

néant

14.3 Classes de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe

néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin :

non applicable.

non

14.6 Précautions particulières

pour l'utilisateur

non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au code IBC

non applicable.

ONU «Model Regulation»

-

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement concernant la substance ou le mélange

Directive préparation (1999/45/CE),
Directive sur les substances dangereuses (67/548/CEE)
Règlement REACH (CE) n° 1907/2006
Règlement CLP (CE) n° 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.



Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, art. 31

Établi le : 23.09.2019

Nom commercial : **Durep eco 0/2 - 0/4 - 0/8**

Date de révision : 23.09.2019

Valable à partir du : 01.10.2019

Version : 1 Remplace la version : -

N° FDS : F08705 - F08706 - F08707

16. Autres informations

Ces indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique

Cf. service chargé des renseignements

Abréviations et acronymes :

- REACH :** REACH signifie **R**egistration, **E**valuation, **A**uthorisation and Restriction of **C**hemicals, enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.
- RPE :** Respiratory Protective Equipment (équipement de protection respiratoire)
- RCR :** Risk Characterisation Ratio (ratio de caractérisation des risques) (RCR= PEC/PNEC)
- ADR :** Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
- IMDG :** International Maritime Code for Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses)
- IATA :** International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien)
- GHS :** Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques)
- CLP :** Classification, Labelling and Packaging (classification, étiquetage, emballage) (Règlement CE n° 1272/2008)
- GefStoffV :** Gefahrstoffverordnung (Règlement allemand sur les substances dangereuses) (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)